



Pas d'école de qualité sans enseignants bien payés. Pour recruter, il faut rendre nos métiers attractifs !

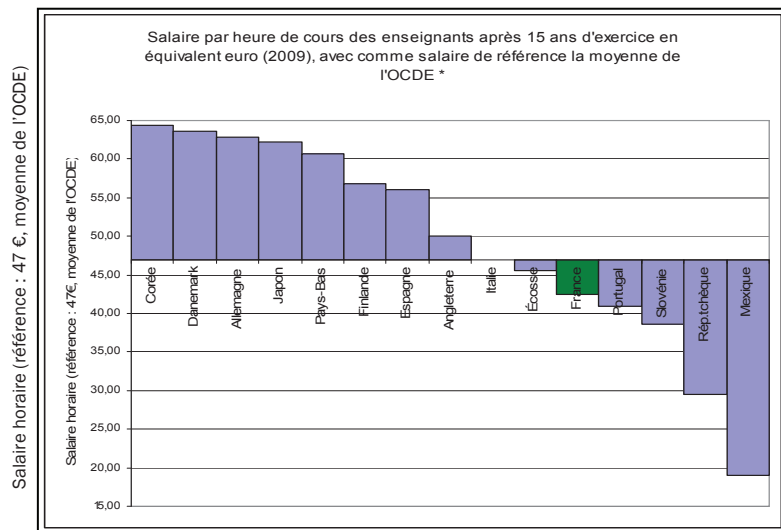
Depuis 10 ans, enseignants, CPE, Co-psy, nous sommes parmi les moins bien payés de l'Union Européenne. Cela suffit !

La rémunération d'une heure de cours d'un enseignant français, après 15 ans d'exercice, est, selon l'OCDE, inférieure de 13 euros à celle d'un confrère espagnol, de 18 euros à celle d'un confrère allemand, de 19 euros à celle d'un confrère danois.

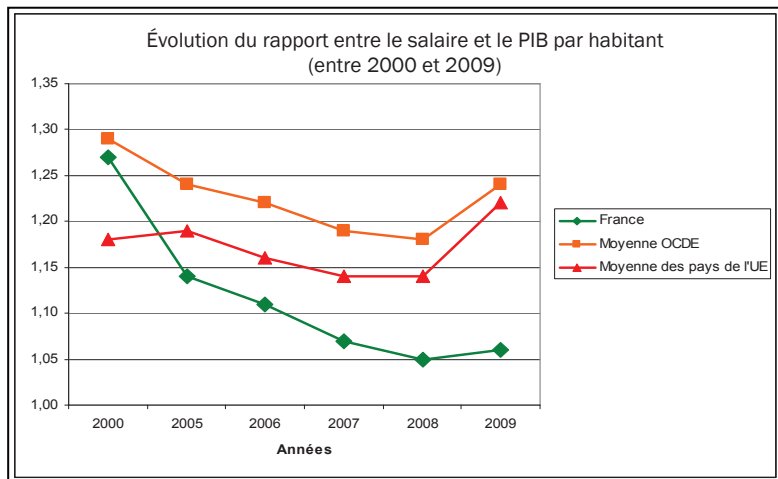
Tandis que le pouvoir d'achat des enseignants dans toute l'Union européenne progressait, celui des enseignants français chutait de 15 %.

La rémunération d'un enseignant certifié ou CPE, à qualification égale, équivaut à 66% de celle d'un cadre dans le secteur privé et 71% de celle d'un cadre dans le Fonction publique.

Dans ces conditions, comment prétendre pouvoir attirer un étudiant de master sur deux vers les carrières de l'enseignement et de l'éducation ?



Une politique qui, au nom de l'austérité, poursuit le déclassement de nos métiers !



⇒ Poursuite du gel du point d'indice pour la 4^{ème} année consécutive alors que la prévision de l'inflation 2013-2014 est de 1,4%.

⇒ Augmentation de la cotisation vieillesse de 0,1 point en novembre 2013 qui doit se poursuivre chaque année jusqu'en 2020.

L'addition de ces mesures représente **une baisse du salaire net réel** de 45,16 euros par mois entre septembre 2013 et septembre 2014 pour un certifié au 6^{ème} échelon et de 63,34 euros pour un certifié au 11^{ème} échelon.

État d'alerte : ballon d'essai pour geler les promotions au nom de la réduction de la dépense publique.

Le graphique ci-dessus confirme le déclassement des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation, organisé par les choix politiques depuis 15 ans, qui les ont écartés de l'augmentation de la richesse nationale alors que, dans la totalité des pays, leur rémunération est considérée comme un investissement déterminant pour l'avenir !

Déblocage de la valeur du point d'indice, rattrapage des pertes de pouvoir d'achat, reconstruction de nos grilles salariales !

En pleine crise du recrutement qui exige de rendre attractifs nos métiers, Vincent Peillon et le Gouvernement ont lancé des ballons d'essai pour geler les promotions et ont confirmé le gel du point d'indice. C'est inacceptable !

La revalorisation :

- ⇒ Ce n'est pas du donnant-donnant mais la satisfaction d'une exigence légitime de reconnaissance à leur juste hauteur de nos qualifications et de nos missions, dénaturées et méprisées depuis plus de 10 ans.
- ⇒ Ce n'est pas « une charge » mais un investissement indispensable pour rendre attractives nos professions et recruter les enseignants de demain qui doivent former la jeunesse et élever les qualifications
- ⇒ Ce n'est pas une revendication « corporatiste » et « irresponsable » mais un instrument pour relancer la consommation et l'investissement, et, donc, soutenir l'activité économique alors que sonne partout comme une évidence que l'austérité est bien le problème et pas la solution à la récession.

Pour l'avenir de nos professions et du Service public d'Education, le SNES déterminé à imposer ces exigences !